

INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

NOUVEAU
2010
14

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du ~~Mercredi 07 Avril 2010~~ *Lundi 14 juin 2010 à 14h30*

~~A 9h00~~ à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Lundi 14 Juin 2010 à 14 h 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan pouvoir donné à Mme Yvette ANNEE
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

REUNION
2010
2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Lundi 14 Juin 2010

A 14 h30 – à LA ROCHE BERNARD

III – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

3. – Budget annexe Concession – exercice 2010 – Décision modificative n°1

Depuis 1989, la Région Bretagne est titulaire des compétences relatives à l'entretien, l'exploitation, l'aménagement et la gestion des voies navigables.

En 1990, elle a, par conventions de concession, confié l'exercice de la majeure partie de ses compétences aux départements bretons ainsi qu'à l'Institution d'Aménagement de la Vilaine. Cette dernière a quant à elle, au fil des années depuis cette date, recruté des agents d'exploitation pour pallier le non-remplacement par l'Etat des personnels affectés à cette gestion du Domaine Public Fluvial (D.P.F.).

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Région est devenue propriétaire de ce D.P.F. et affectataire depuis le 1^{er} janvier 2010 des personnels de l'Etat.

Le Conseil Régional de Bretagne a délibéré au début de l'année pour dresser un premier bilan de la procédure de transfert du D.P.F. et arrêter les principes que la Région entend mettre en œuvre pour définir un nouveau schéma d'organisation associant par convention les collectivités anciennement concessionnaires, mais sans en définir les modalités techniques et financières.

De ce fait, le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, lors de son débat d'orientation budgétaire en février, et du vote du budget en avril, dans l'attente de ce futur schéma, a limité son budget annexe « Concession » à 50 % des crédits inscrits en 2009, à l'exception de la masse salariale identique à celle de 2009 et maintenu en investissement, ses engagements pour les travaux de lutte contre les plantes envahissantes.

Dans cette période, la Région Bretagne a contractualisé avec le département du Morbihan qui financera désormais à 50 % les investissements annuels réalisés sur le D.P.F. et l'ICIRMON (Institution Interdépartementale d'Ille et Rance) a reconduit en 2010, en accord avec la Région, un budget analogue à celui de 2009 tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il reste donc à l'I.A.V., à son tour, à élaborer avec la Région ce futur schéma d'organisation technique et financier.

De nombreuses demandes ont été faites en ce sens à la Région, qui confirme sa volonté d'aboutir pour la fin de l'année 2010.



INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

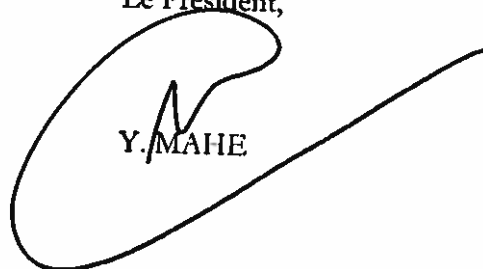
NOUVEAU
BUDGET
2010

Dans cette attente, il est donc proposé au Conseil d'Administration la Décision Modificative n° 01 du budget annexe Concession pour l'exercice 2010, présentée en annexe, et consistant à :

- maintenir inchangée la section d'investissement, (lutte contre la jussie uniquement, pour 50 000 €)
- doubler les crédits de fonctionnement inscrits au budget primitif pour les porter de 6 à 12 mois de fonctionnement courant (+ 131 650 €)
- doubler la participation de la Région aux charges de fonctionnement (+ 50 000 €)
- porter de 200 730 € à 267 380 € le versement d'équilibre du budget principal (+66 650 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposé la Décision Modificative n° 1 du budget annexe « concession » pour l'exercice 2010.

Pour extrait conforme
Le Président,


Y. MAHE



REVUE
2009-10
N° 44

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTITUTION D'AMENAGEMENT DE LA VILAINE

BUDGET ANNEXE CONCESSION

Nomenclature M 52

DECISION MODIFICATIVE N° 1
Voté par nature

ANNEE 2010

MORBIHAN
ILLE ET VILAINE
LOIRE ATLANTIQUE

BUDGET ANNEXÉ CONCESSION : EXERCICE 2010

DECISION ADMINISTRATIVE N° 1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonc	Nat	Libellé	Budget primitif antérieur	Budget primitif 2010 (6 mois)	DM 1	Total budgeté 2010
CHAPITRE 011 : FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE						
0202	60811	EAU ET ASSAINISSEMENT	500,00	150,00	150,00	300,00
0202	60812	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	7 300,00	4 600,00	4 200,00	8 800,00
0202	60622	CARBURANTS	22 500,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
0202	60623	ALIMENTATION	100,00	-	50,00	50,00
0202	60628	AUTRES FOURNITURES (HUILES GRAISSES LUBRIFIANTS)	4 500,00	1 400,00	1 200,00	2 600,00
0202	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000,00	500,00	600,00	1 100,00
0202	60632	PETIT ÉQUIPEMENT (MATÉRIEL OUTILLAGE)	14 000,00	9 000,00	8 500,00	17 500,00
0202	60633	FOURNITURES DE VOIRIE	2 100,00	300,00	500,00	800,00
0202	60636	HABILLEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL	4 000,00	3 000,00	1 200,00	4 200,00
0202	6064	FOURNITURES DE BUREAU	3 000,00	365,00	1 200,00	1 565,00
0202	60661	MEDICAMENTS	100,00	105,00	100,00	205,00
0202	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	0,00	-	-	-
0202	61351	LOCATION MATÉRIEL DE BUREAU	1 600,00	800,00	800,00	1 600,00
0202	61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	13 800,00	6 500,00	6 500,00	13 000,00
0202	61521	ENTRETIEN TERRAINS (ESPACES VERTS)	1 000,00	-	-	-
0202	61522	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00
0202	61523	ENTRETIEN DES VOIES ET RÉSEAUX	128 000,00	65 000,00	64 000,00	128 000,00
0202	61551	ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT	17 000,00	8 000,00	8 000,00	16 000,00
0202	61558	ENTRETIEN MATÉRIEL OUTILLAGE MOBILIER	9 300,00	9 000,00	8 500,00	17 500,00
0202	61568	MAINTENANCE MATÉRIEL SPECIFIQUE	6 200,00	3 000,00	2 000,00	5 000,00
0202	6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	500,00	320,00	100,00	420,00
0202	6183	FRAIS DE FORMATION (PERSONNEL EXTÉRIEUR)	1 500,00	-	1 500,00	1 500,00
0202	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	400,00	220,00	200,00	420,00
0202	62261	HONORAIRES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX	100,00	-	150,00	150,00
0202	62268	AUTRES HONORAIRES	6 000,00	-	3 000,00	3 000,00
0202	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300,00	-	300,00	300,00
0202	6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS	700,00	-	200,00	200,00
0202	6251	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	3 000,00	1 400,00	1 200,00	2 600,00
0202	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	0,00	-	-	-
0202	6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	6 800,00	3 500,00	2 500,00	6 000,00
0202	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	7 000,00	3 600,00	5 000,00	8 600,00
0202	63513	AUTRES TAXES	500,00	-	-	-
0202	6354	DROITS D'ENREGISTREMENTS	100,00	-	-	-
0202	6355	TAXES ET IMPOTS SUR VEHICULES	700,00	290,00	-	290,00
0202	6358	AUTRES DROITS	100,00	-	-	-
TOTAL CHAPITRE 011			265 700,00	132 050,00	131 650,00	263 700,00

REVUE

BUDGET ANNEXE CONCESSION : EXERCICE 2010

DECISION ADMINISTRATIVE N° 1 :

PRO 4

Fonc	Nat	Libellé	Budget primitif antérieur	Budget primitif 2010 (1 an)	DM 1	Total budgeté 2010
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL						
0201	6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CGFR	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
0201	64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	65 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00
0201	64112	SUPPL.FAM.DE TRAITEMENT ET INDE	900,00	900,00	0,00	900,00
0201	64113	NBI	580,00	580,00	0,00	580,00
0201	64118	AUTRES INDÉMNITÉS	13 500,00	14 200,00	0,00	14 200,00
0201	64131	RÉMUNÉRATIONS	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
0201	6451	COTISATIONS À L'U.R.S.S.A.F.	16 100,00	16 300,00	0,00	16 300,00
0201	6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETR	20 400,00	20 800,00	0,00	20 800,00
0201	6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	900,00	900,00	0,00	900,00
0201	6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	500,00	200,00	0,00	200,00
TOTAL CHAPITRE 012			132 680,00	134 680,00	0,00	134 680,00
0202	654	Pertes sur créances irrécouvrables			-	
0202	6588	Autres charges diverses de gestion				
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			398 380,00	266 730,00	131 650,00	398 380,00
023	Virement à la section d'investissement					
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			398 380,00	266 730,00	131 650,00	398 380,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

M
A
I
S
2
0
1
0

Fonc	Nat	Libellé	Budget primitif antérieur	Budget primitif 2010 (1 an)	DM I	Total budgeté 2010
CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
0202	70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial	31 000,00	16 000,00	15 000,00	31 000,00
0202	70878	Remboursement de frais par des tiers				
0202	7088	Autres produits d'activité annexes				
TOTAL CHAPITRE 70			31 000,00	16 000,00	15 000,00	31 000,00
CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
0202	7472	Participation Régions	100 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
0202	7473	Participation Départements				
0202	7474	Participation communes et structures intercommunales				
0202	74772	Participation FEDER				
TOTAL CHAPITRE 74			100 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE						
0202	75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	251 395,12	200 730,00	66 650,00	267 380,00
TOTAL CHAPITRE 75			251 395,12	200 730,00	66 650,00	267 380,00
CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS						
0202	773	Mandats annulés sur exercice antérieur				
0202	7788	Autres produits exceptionnels				
TOTAL CHAPITRE 77						
CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES						
0201	6419	Remboursement sur rémunération du personnel				
0201	6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance				
TOTAL CHAPITRE 013						
SOUS TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			382 395,12	266 730,00	131 650,00	398 380,00
002	FONCTIONNEMENT REPORTE		15 984,88			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			398 380,00	266 730,00	131 650,00	398 380,00